

PÉRIMÈTRE DE DROIT DE PRÉEMPTION
URBAIN

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 16 Décembre 2025, arrêtant le projet de PLUi-HM .

Le Président

MAÎTRISE D'ŒUVRE :

EPODE, LOUP&MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMIA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT,
CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES



Échelle : 1:24 000

Date d'édition : 05/12/2025

04 79 89 35 51 - info@epode.eu - www.epode.eu

- Périimètre de Droit de Préemption Urbain
- Limites de Thonon Agglomération
- Surfaces en eau et cours d'eau
- Domaine public et routes
- Parcelles
- Bâtiments

